

Orbec, le 17 novembre 2021

A

L'ensemble des référents familiaux des résidents
De l'EHPAD et du FAM d'ORBEC

Objet : Nouvelle Organisation des visites à Orbec à compter du 18 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Au vu des dernières informations relatives à la circulation virale sur le territoire (taux d'incidence et de positivité en hausse) ;

Il a été décidé ce mercredi 17 novembre 2021 en réunion collégiale que :

- Les visites auprès de tous les résidents sont autorisées dans la chambre (**2 visiteurs maximum à la fois**).
- **Désinfection de toutes les surfaces touchées dans la chambre après la visite.**

Il est rappelé que les familles doivent respecter les mesures barrières lors des visites et/ ou lors des sorties compte-tenu de la circulation du virus sur le territoire.

Les conditions d'accès à l'établissement pour les visiteurs restent les mêmes :

- **Le Pass sanitaire est obligatoire** pour l'ensemble des visiteurs de l'EHPAD et du FAM, de plus de 12 ans.
- Les modalités d'organisation à l'EPMS d'Orbec sont :
 - o **Maintien du point d'accueil** de 14 heures à 17 heures
 - o **Maintien des gestes barrières même en étant vacciné** : hygiène des mains, distanciation sociale, port du masque.
 - o Contrôle du Pass sanitaire par l'application « AntiCovid vérif »
 - o Présentation du Pass sanitaire obligatoire pour accéder à l'établissement. Toute personne ne remplissant pas les conditions prévues par la loi ne pourra être autorisée à entrer.
 - o **Inscription de la visite sur le registre de traçabilité** (nécessaire en cas de contact tracing, si un cas venait à être déclaré).

Je vous remercie de votre compréhension, le cadre de santé reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



La Directrice Déléguée


Nathalie JEZEQUEL